

ASSISTANCE POUR MES PROCHES

AU MOMENT DU DÉCÈS



PRISE EN CHARGE DE LA GARDE DES ENFANTS OU PETITS ENFANTS DE -16 ANS



GARDE DES ANIMAUX domestiques



GARDIENNAGE DU DOMICILE pendant la cérémonie



GARDE OU TRANSFERT des personnes dépendantes

DANS L'ANNÉE SUIVANT LE DÉCÈS



ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE



NETTOYAGE DU LOGEMENT, AIDE AU DÉMÉNAGEMENT



SERVICE D'AIDE À DOMICILE



AIDE AU MAINTIEN de l'équilibre budgétaire



SERVICE D'ASSISTANCE ET DE PROXIMITÉ pour favoriser le maintien à domicile



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL en cas de perte d'autonomie



INTERVENTION D'UN ERGOTHÉRAPEUTE pour un diagnostic d'adaptation du logement



BOUQUET DE SERVICES BIEN-ÊTRE coaching santé et nutrition, portage de repas, coiffure à domicile...

Toutes ces prestations sont incluses dans la garantie de prévoyance obsèques. Détails et conditions détaillés sont à disposition dans la note d'information de la garantie. L'assistance est destinée à apporter un soutien immédiat aux proches et ne se substitue pas à la solidarité familiale ou tout autre dispositif de même nature.

PR/VI/2018/FLY/NOTREEP

LES AVANTAGES DE NOTRE ÉPARGNE PRÉVOYANCE OBSÈQUES

- Une seule garantie obsèques pour votre couple
- Une garantie qui couvre vos frais d'obsèques et les frais de sépulture
- Prévoyance accessible à tous sans limite d'âge
- Assistance complète 24h/24 - 7j/7
- Libre choix des bénéficiaires
- Pas de questionnaire médical
- Couverture immédiate dès le premier jour de votre adhésion
- Exonération des droits de succession selon la législation en vigueur
- MUTAC s'engage pour ses adhérents et débloque le capital obsèques sous 48h

BIEN CHOISIR SA COUVERTURE

Selon les prestations et les volontés particulières pour lesquelles vous opterez, le choix du capital nécessaire pour en assurer la réalisation sera déterminant. Certains capitaux peuvent être insuffisants pour couvrir cette dépense. Disposant d'une solide expertise, votre opérateur funéraire est à votre disposition pour vous conseiller et évaluer le capital adapté à vos frais d'obsèques.

POUR EN SAVOIR PLUS



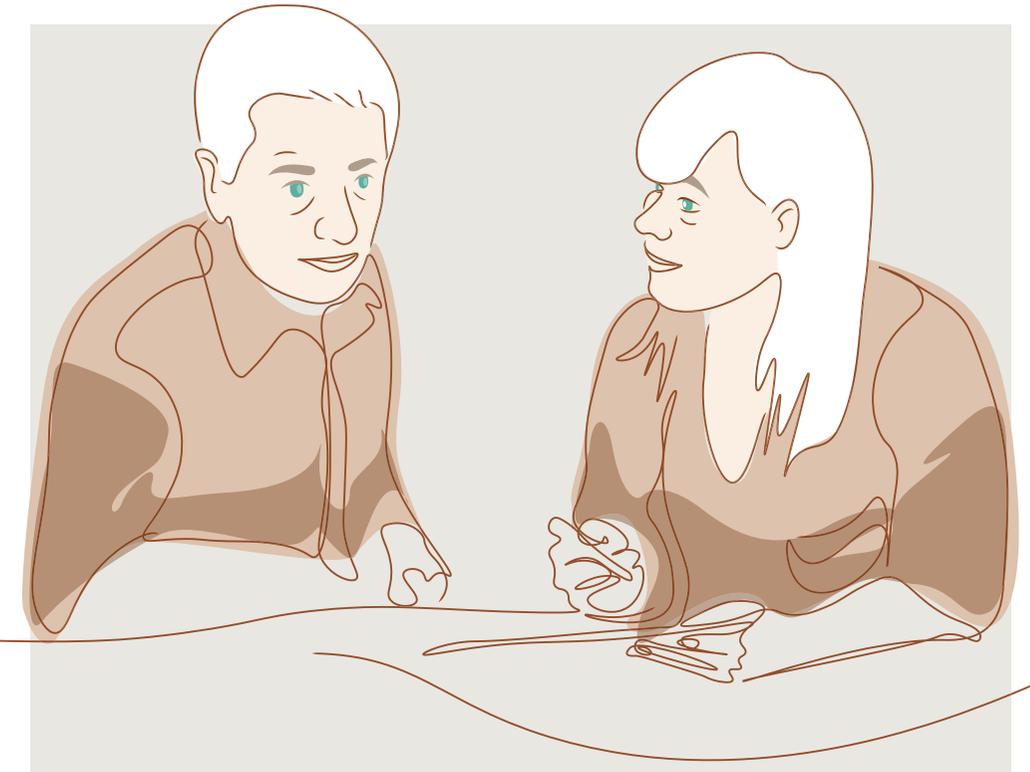
Ensemble pour votre prévoyance



NOTRE ÉPARGNE est une opération d'assurance sur la vie à adhésion individuelle assurée par MUTAC, distribuée par votre opérateur funéraire en tant que mandataire d'assurance. MUTAC - 771 avenue Alfred Sauvy - CS 40069 - 34477 Pérols CEDEX - Tél : 04 67 06 09 09 - Fax : 04 67 92 12 92 - mail : contact@mutac.com - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - SIREN 339 198 939



NOTRE PRÉVOYANCE OBSÈQUES
épargne



Adoucir ce moment de la vie



1^{er} RÉSEAU FUNÉRAIRE
FONDÉ PAR DES MUTUELLES



LE CONTRAT PRÉVOYANCE OBSÈQUES POURQUOI Y PENSER DÈS AUJOURD'HUI ?

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT PRÉVOYANCE OBSÈQUES ?

C'EST LA FISCALITÉ AVANTAGEUSE DE L'ASSURANCE VIE



1 ASSISTANCE COMPLÈTE

CHIFFRES CLÉS*



4 MILLIONS DE FRANÇAIS

ONT SOUSCRIT À UN CONTRAT OBSÈQUES



+ 5 À 10 %

DE CONTRATS SOUSCRITS EN CAPITAL



1 SENIOR SUR 2

(66 ANS D'ÂGE MOYEN) SOUHAITE ORGANISER SES OBSÈQUES



+ 10 À 15 %

DE CONTRATS SOUSCRITS EN PRESTATIONS

*Sources : étude réalisée par lassurance-obseques.fr - Chiffres internet 2015 / 2016.

NOTRE épargne VOUS ASSURE

MODALITÉS D'ADHÉSION

- Pas de questionnaire médical à remplir
- Pas de limite d'âge
- Constituez votre épargne obsèques à votre rythme et pour le montant souhaité
- Une seule garantie pour couvrir les frais d'obsèques du couple et les frais commun de concession, monument...

CAPITAL SÉCURISÉ

- Disponible immédiatement après la date d'adhésion (sous réserve des premiers versements effectifs)
- Capital garanti à vie et réévalué par la participation aux excédents d'actifs
- Conformément à l'article L2223-33-1 du CGCT*, NOTRE ÉPARGNE garantit l'affectation du capital au paiement des obsèques

SOUPLESSE BUDGÉTAIRE

- Choisissez librement entre deux possibilités pour constituer votre capital obsèques :
 - Versement en une seule fois
 - Versements programmés selon un échéancier pouvant aller jusqu'à 60 mois (prélèvement automatique mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel.)
- Choisissez librement les bénéficiaires (parents, proches ou personnes désignées) à qui sera versé le reliquat éventuel du capital décès une fois le règlement de l'opérateur funéraire effectué

AVEC UN SEUL CONTRAT POUR VOTRE COUPLE, BÉNÉFICIEZ D'UN TAUX RÉDUIT DE FRAIS À 3%**

* Code Général des Collectivités Territoriales

** Les frais sont réduits à 3 % pour tous les versements effectués au delà de 5000 €.

LA MAISON DES OBSÈQUES ASSISTANCE

7J/7-24H/24

SERVICES INCLUS DANS VOTRE CONTRAT OBSÈQUES

MON ASSISTANCE

DÈS LA SOUSCRIPTION ET DURANT LA VIE DE L'ASSURÉ :



INFORMATIONS JURIDIQUES SUR SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE :

dispositions à prendre en cas de décès : cérémonie, dons d'organes...



PRISE EN CHARGE DE VOTRE RETOUR PRÉMATURÉ EN CAS DU DÉCÈS D'UN PROCHE



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

ASSISTANCE POUR MES PROCHEs

AU MOMENT DU DÉCÈS



RAPATRIEMENT DU CORPS VERS LE LIEU D'INHUMATION ou de crémation en France, quel que soit le lieu de décès (France ou Étranger), si le corps se trouve à plus de 30 km du domicile



PRISE EN CHARGE DE 5 NUITS D'HÔTEL pour les proches, dans la semaine qui suit le décès



AIDE AUX DÉPLACEMENTS prise en charge d'un taxi



AIDE AUX DÉMARCHES, ACCÈS AUX DROITS (SUCCESSION...), SUIVI ADMINISTRATIF